



Analyse des flux de marchés ETF

Données à fin février 2023

L'engouement général pour les ETF ne s'est pas confirmé en février avec des souscriptions limitées à 14,9 Mds€. Il s'agit du montant le plus faible depuis avril 2022.

Les souscriptions en actions se sont élevées à 7,2 Mds€ tandis que les obligations ont attiré pour 4 Mds€ d'encours, traduisant sans doute les inquiétudes des investisseurs quant à l'évolution des taux d'intérêt. Les investisseurs européens ont souscrit 6,8 Mds€ d'ETF, soit davantage que les Américains (6,1 Mds€), inversant une tendance de long terme selon laquelle le marché nord-américain surpasse le marché européen.

Les obligations à très courte maturité ont été le segment le plus demandé, avec une collecte de 10 Mds€, traduisant l'attitude attentiste des investisseurs quant à leurs investissements obligataires. Les stratégies dites « blend » ont enregistré la plus forte décollecte, soit 10 Mds€ en février.

Flux européens – Résumé mensuel

Actions

Les ETF UCITS actions ont collecté à hauteur de 5,9 Md€, dont 4,6 Mds€ en provenance des actions émergentes. Au sein de cette classe d'actifs, les indices globaux des marchés émergents ont été particulièrement demandés (+3,9 Mds€). Les actions des marchés développés européens ont enregistré 2,4 Mds€ de souscriptions tandis que les actions américaines subissaient une décollecte de 2,7 Mds€.

Les stratégies « Minimum Volatily » et « Quality » ont enregistré des décollectes respectives de 1Md€ et 0,5 Md€, reflétant un possible retour pour le risque.

Sur une allocation totale de 5,9 Mds€ aux actions, les stratégies ESG ont collecté à hauteur de 3,2 Mds€ tandis que 2,7 Mds€ allaient aux produits traditionnels. Comme le mois précédent, les ETF ESG liés aux marchés émergents ont été très appréciés par les investisseurs (+1,5 Mds€), soit environ un tiers de l'allocation totale des stratégies dédiées aux actions émergentes.

Obligations

La collecte d'ETF UCITS obligataires n'est ressortie qu'à 0,5 Md€ ce mois-ci, reflétant l'inquiétude des investisseurs quant à l'évolution des taux d'intérêt. Une nouvelle fois, les obligations d'entreprises ont été la classe d'actifs la plus demandée par les investisseurs avec 1,2 Mds€ alloués aux titres « Investment Grade » alors que les obligations souveraines ont subi une décollecte de 1,1 Mds€.

En particulier, les obligations d'entreprises libellées en euros ont collecté à hauteur de 0,5 Md€ alors que les obligations souveraines libellées en euros ont enregistré une décollecte de 1,4 Mds€.

Les souscriptions en ETF obligataires ESG ont progressé de 1,1 Mds€ ce mois-ci, portées par le succès des ETF offrant une exposition aux obligations d'entreprises « Investment Grade » (0,7 Md€). En revanche, les stratégies obligataires traditionnelles ont subi une décollecte de 0,6 Md€.

DISCLAIMER

Source: Bloomberg Finance LP - Amundi ETF

Les calculs des flux nets présentés dans ce document sont basés sur les données du marché primaire européen lors de la dernière semaine ouvrée. Base de données interne Amundi ETF - chaque ETF de la base de données est attribué par Amundi AM en fonction de son exposition sous-jacente.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Régulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.com

Le présent document, de valeur non contractuelle, est un document à caractère commercial et non réglementaire, communiqué à titre purement indicatif par Amundi. Des informations contenues dans ce document peuvent constituer une recommandation à caractère général au sens de l'article 313-28 du Règlement Général de l'AMF. Elles ne constituent en aucun cas une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage des parts des Fonds AMUNDI ETF présentés, ni un conseil en investissement, et ne doivent en aucun cas être interprété comme tel.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Amundi AM ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes, de nature financière ou non, des décisions d'investissement ou de désinvestissement prises sur la base d'une information contenue dans ce document. Il est de la responsabilité de l'investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans les fonds de la gamme Amundi ETF. Les performances passées ne sauraient être une garantie des performances futures. Veuillez noter que la société de gestion peut dé-notifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un Etat membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page consacrée à la réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com>.

Informations réputées exactes à fin février 2023.

Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion. Amundi ETF désigne le pôle d'Amundi AM en charge des OPCVM indiciels cotés. Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée – SAS au capital de 1 143 615 555 euros – Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF

Composition : Art'6 - Crédit photo : Istock.